

Excellent :	256 à 320	Évaluation sur 320 Pts
Très bon :	224 à 256	
Bon :	192 à 224	

Entrée sur le terrain avec le chien en laisse.

Exc. B.1  
SOCIABILITÉ  
ENVERS LES  
CONGÉNÈRES  
(3 à 5 Chiens) +  
SLALOM  
Coeff. 3

Exc. B.2  
SOCIABILITÉ  
ENVERS LES  
HUMAINS /  
CONTRÔLE  
IDENTIFICATIO  
N  
Coeff. 3

Exc. B.3  
ABSENCE  
"COUCHÉE"  
1 mn  
Conducteur à  
vue  
Coeff. 2

Exc. B.4  
MARCHE AU  
PIED sans  
laisse  
Coeff. 4

Exc. B.5  
ENVOI EN  
AVANT DANS  
LE CARRÉ ET  
COUCHÉ  
Coeff. 3

Exc. B.6  
SAUT DE HAIE  
Coeff. 3

Le conducteur a la possibilité de prendre son haltère en bois qu'il devra faire vérifier au juge à la présentation où celui-ci pourra choisir un haltère proposé par le club. La hauteur de haie est à voir avec le juge.

Exc. B.7  
RAPPEL  
Coeff. 4

Exc. B.8  
RAPPORT  
D'OBJET NON  
LANCÉ (Bois  
du Club ou du  
Conducteur)  
Coeff. 3

Exc. B.9  
POSITIONS  
Coeff. 3

Exc. B.10  
EN AVANT  
AUTOUR D'UN  
GROUPE DE 3  
CÔNES ET  
RETOUR  
Coeff. 2

Exc. B.11  
SOCIABILITÉ  
IMPRESSION  
GÉNÉRALE  
Coeff. 2

Le conducteur se présente au juge, avec le chien en laisse, en position de base. Après présentation d'usage (le nom du chien, la race du chien, le nom du propriétaire, le nom du conducteur, le club d'appartenance, le Territoire), le juge devra s'assurer de la sociabilité du chien, en le caressant légèrement, tourner autour de lui, sans geste de provocation. Cet exercice n'a pas pour but de déstabiliser le chien avant son parcours, mais permet de s'assurer de son comportement social. Récupérer l'haltère.